

**CERTIFICAT MEDICAL POUR DEMANDE D'ADMISSION EN
SOINS PSYCHIATRIQUES EN CAS D'URGENCE & RISQUE GRAVE
D'ATTEINTE A L'INTEGRITE DU PATIENT**

**Loi N° 2013-869 du 27 septembre 2013
Modifiant la Loi N° 2011-803 du 5 juillet 2011,
Art. L3212-3 : Procédure avec Tiers « en cas d'urgence lorsqu'il existe
un risque grave d'atteinte à l'intégrité du malade »**

À, le

Soins Psychiatriques en cas d'urgence à la demande d'un Tiers

N° d'Identification du Médecin (RPPS):

Je soussigné(e),, **Docteur en médecine**, certifie avoir examiné
ce jour

M., Mme.....

Né(e) le

Domicilié(e) à

Présentant les troubles psychiatriques suivants.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je constate l'urgence, risque grave à l'intégrité du patient.

En conséquence, j'estime que l'état de santé de M
nécessite son admission en soins psychiatriques sans son consentement et impose des soins
immédiats assortis d'une surveillance constante en milieu hospitalier dans un établissement défini
par l'article L 3222-1 du Code de la Santé Publique en application de l'article L 3212-3 du Code de
la Santé Publique. J'atteste que je ne suis ni parent, ni allié au 4^{ème} degré inclusivement avec le
Directeur de l'établissement accueillant ce malade, ni avec l'auteur de la demande d'admission, ni
avec la personne à hospitaliser.

Signature et cachet du médecin